

Assemblée Générale du 29 janvier 2022

Rapport d'orientations 2021/2022

Dans le prolongement des objectifs définis pour 2020/2021, la MJC souhaite tout particulièrement porter son attention sur :

- **Le maintien des activités hebdomadaires de pratiques amateurs en présentiel et l'organisation de temps forts de valorisation tout au long de l'année**

Depuis deux saisons, les activités hebdomadaires de la MJC ont vu leur fonctionnement altéré avec de nombreuses séances en distanciel ou suspendues, en raison de la crise sanitaire. Depuis septembre 2021, l'ensemble des activités ont pu reprendre dans le respect d'un protocole sanitaire visant la protection des publics et des intervenants, tout en maintenant des activités en présentiel. Notre objectif est l'organisation de temps forts de valorisation de ces pratiques **tout au long de l'année** (auditions ; Carnaval, WE théâtre, apéro rock, fête MJC, ect.).

- **Le développement d'actions d'animation sociale existantes et nouvelles**

Avec l'obtention de l'agrément Espace de Vie Sociale, la MJC souhaite développer ses actions en faveur de la promotion du lien social (soutien à la parentalité, d'échanges et de partages des savoirs, etc.) et des solidarités. Les 4 axes retenus dans le volet social de notre projet associatif sont :

- Axe 1 : Accompagner la parentalité et les liens intergénérationnels. Types d'actions : ateliers parents/enfants et soirée jeux
- Axe 2 : Favoriser les liens et les solidarités entre habitants ; Types d'actions : échanges interculturels en lien avec le CADA
- Axe 3 : Promouvoir les initiatives des habitants et l'engagement bénévoles. Types d'actions : proposer différentes formes de bénévolat et garantir un suivi
- Axe 4 : Coordonner les acteurs du territoire et favoriser le travail en réseau et en partenariat. Types d'actions : mise en place de Café des Partenaires réguliers.

Vous trouverez plus de détails sur ce volet dans le projet social en annexe.

- **L'organisation d'actions culturelles (spectacle, ateliers, etc.) fédératrices et hors les murs**

Après le succès des spectacles en extérieur de la saison dernière, notre souhait est de poursuivre l'organisation de manifestations culturelles en plein air, dans l'espace public. Nous privilégierons les formes de spectacles de rue, interactives et favorisant la participation des publics. Ce type d'actions pourra aussi être un levier pour sensibiliser aux questions environnementales et sociétales.

Ces orientations seront mises en œuvre à travers **plusieurs grands principes d'actions** :

- Développement d'actions **hors les murs** (ex : dans l'espace public, les établissements partenaires, etc.)
- **La participation des habitants** à travers l'organisation de temps de **convivialité** informels, ou encore des ateliers artistiques de **création collective**.
- **La consolidation de partenariats** avec les acteurs du territoire et le tissu associatif local, notamment à travers la mutualisation et la co-construction d'événements fédérateurs